

Informations pratiques

Lieux du colloque

- Sciences Po Strasbourg,
Ensemble Saint-Georges
47 avenue de la Forêt-Noire
 - MISHA,
5 allée du Général Rouvillois

Jeudi 16 mai

Sciences Po Strasbourg
Amphi 210 (1er étage)

Vendredi 17 mai

MISHA
Salle de la Table Ronde

Accès

Depuis la gare, Tram C, direction
Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt Observatoire



Colloque

Le «Débat public» : acteurs, structuration, ressources

16 et 17 mai 2019

Sciences Po Strasbourg
MISHA



Programme

Jeudi 16 mai 2019 de 14h00 à 18h00
Sciences Po Strasbourg - Amphi 210

Ouverture : Philippe Juhem

1 - La structuration du débat public et de ses arènes 14h-16h

- **Christophe Voilliot** (Univ. de Nanterre), « André Siegfried : un maître du débat public ».
- **Valentin Behr** (Univ. de Strasbourg) « Quand le débat public qualifie rétrospectivement l'action publique : retour sociologique sur la consécration de la catégorie de « lois mémorielles ».
- **Nicolas Hubé** (Univ. de Paris I) « Contenir le débat public / La politique sans l'opposition en Allemagne ».

16h-18h

- **Constantin Brissaud** (Univ. de Strasbourg), **Eric Brun** (CURAPP), « Les SHS en campagne, entre expertise et prophétie. Les interventions de chercheurs et universitaires durant les élections européennes de 2014 (Le Monde, Libération, Le Figaro) ».
- **Tahar Ouchiha** (Univ. de Paris 13) « L'émission politique de France 2, un dispositif médiatique conflictuel ? Analyse d'un exemple de débat politique lors des présidentielles de 2017 en France ».

Vendredi 17 mai 2019 de 9h00 à 18h00

MISHA - Salle de la Table Ronde

2. Le débat public comme manifestation des oppositions interpartisanes

9h00-12h00

- **Sébastien Michon** (CNRS), **Pierre-Edouard Weill** (Univ. de Brest), « Qu'est-ce qui mobilise l'arrière-ban de l'Assemblée nationale ? Les questions parlementaires sur le travail détaché ».
- **Melaine Robert** (Univ. de Strasbourg), « Le "Débat public sur l'avenir de la Poste et des Télécommunications" : un dispositif d'encadrement du débat public et de légitimation d'une réforme ».
- **Thomas Lépinay** (Univ. Paris I), « S'adresser au "passant de la rue Cambon". Genèse et usages d'une politique éditoriale à la Cour des comptes ».
- **Zoé Kergomard** (Institut Historique Allemand de Paris), « Gérer l'absence : Processus de représentation dans les réunions locales du grand débat national ».

3. Le débat public en controverses : susciter, cadrer, piloter le débat public

14h00-18h00

- **Cécile Blatrix** (AgroParisTech), **Patrice Diatta** (Sciences Po Rennes), **Cécile Ferrieux** (AgroParisTech), « Ce que le Grand Débat National nous dit du débat public ».
- **Ivana Obradovic** (Observatoire français des drogues et des toxicomanies), « La dynamique du statu quo » ? Le débat public sur le statut légal du cannabis en France ».
- **Jeremy K. Ward** (Univ. d'Aix-Marseille) « Les journalistes de santé et les « antivaccins » : une coproduction de l'espace des controverses légitimes ».
- **Marieke Stein** (Univ. de Lorraine), « Quand l'État reprend ses droits : rôle et fonction symbolique des CODERST dans le débat public autour de forages d'hydrocarbures en Lorraine (2015-2018) ».

Conclusion : Francisco Roa Bastos